



## **BAREME D'HONORAIRES DES TRANSACTIONS**

Pour toutes transactions (ventes d'appartements, de maisons, de terrains, de garages ou tous autres biens), **nos honoraires seront de 4 % TTC du NET VENDEUR à la charge de l'acquéreur.**

1500 € TTC fixes seront rajoutés au pourcentage des honoraires.

Pour les programmes immobiliers neufs, les prix étant fixés par le promoteur, les prix indiqués seront à la charge vendeur.

ZEN IMMO, ayant son siège social aux SABLES D'OLONNE (85340), 1 Place des arums, au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le n°933 022 329, représentée par Karine BERNABE, titulaire de la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerces » délivrée par la CCI de Vendée sous le numéro CPI85012024000000017, assurance responsabilité civile professionnelle auprès de MMA PRO-PME sous le numéro 149569657.